

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



10 mars 2018

Circulaire 34

1 - Cotisations pour l'année 2018 : rappel :

Taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d'adhésion au trésorier André Ozer (aozer@ulg.ac.be) avec copie au président (jean-louis.ballais@univ-amu.fr) et au secrétaire (yaomonie@yahoo.fr).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés), à :

Association Francophone de Géographie Physique

IBAN : BE58 3631 4522 2679

BIC : BBRUBEBB

La participation à l'Assemblée Générale de Coimbra suppose le paiement de la cotisation de 2017.

2 – Colloque de Coimbra (Portugal) du 20 au 22 septembre 2018 :

Je vous joins, en fichier attaché également, la première circulaire de ce colloque.

Une présentation détaillée et complète du colloque est disponible à l'adresse www.afgp2018-asso.st.

3 – Organisation du Conseil d'Administration :

En application des décisions de l'Assemblée Générale de Tanger, nous sommes en train d'organiser le travail et les tâches au sein du Conseil d'Administration. Un point sera fait au plus tard lors du Colloque de Coimbra.

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais
Président de l'AFGP